

Education civique et nationale

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 554

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mation des travailleuses sociales, que certains veulent assimiler à des visiteuses d'hygiène, alors que d'autres demandent au contraire que ces deux formes d'activité, et par conséquent la préparation qui y conduit, soient nettement distinctes. Inutile de démontrer l'intérêt de ce problème pour toutes les écoles de service social, de formation d'infirmières visiteuses, etc.

Enfin, deux grosses questions sociales ont encore été introduites: celle de l'abandon de famille, par un exposé lumineux du professeur Pella (Roumanie), et celle de la situation de la mère non mariée et de son enfant, sur laquelle ont été entendus le président de la Commission, le Dr. de Bie (Pays-Bas) et un spécialiste norvégien de législation sociale, le juge Debes. Celui-ci a beaucoup insisté sur l'influence de l'état du logement sur les conditions sociales, ce qui a amené plusieurs délégués à fournir d'intéressantes précisions sur les efforts faits pour l'amélioration du logement dans leur pays. M. Debes voit encore dans les prêts et allocations qui facilitent le mariage un moyen de remédier à la situation de la mère non mariée, et enfin, avec un calme tout norvégien, il a encore recommandé la stérilisation des déficients mentaux, cette déficience étant à son avis — et cette opinion nous paraît juste — une des causes essentielles des naissances illégitimes.

Ajoutons que, sur la proposition du délégué de la Chine, la Commission a encore décidé d'inscrire à son programme la question des « muets », estimant que ce n'est pas au fond une question d'esclavage, mais bien de placement d'enfants dans des conditions particulières.

Traite des femmes et prostitution

Dans ce domaine aussi, la Commission a d'abord pris acte d'un certain nombre de rapports, touchant à la ratification des Conventions élaborées par la S. d. N. contre la traite des femmes et la circulation des publications obscènes, ou classant les réponses faites par les gouvernements au questionnaire qui leur est annuellement envoyé de Genève sur la manière dont ils mènent la lutte contre la traite dans leur pays. Là encore la place nous manque pour tout ce qu'il y aurait à déduire d'intéressant de cette documentation trop peu utilisée. Il en est de même pour les deux si importantes questions de l'action préventive contre la prostitution et du relèvement des prostituées, qui ont encore figuré à l'ordre du jour de la Commission, mais nous nous promettons d'y revenir prochainement, sur la dernière surtout, puisque le second volume de l'enquête menée depuis cinq ans par la Commission, volume intitulé *Les antécédents des prostituées*, a

Petit Courrier de nos lectrices

M. A. P. à Inquiète (N° 553). — Avant tout, permettez-moi de remarquer que, si nous avons des raisons d'être anxieuses, je n'en vois pas d'être découragées. Etudiez l'histoire, vous verrez qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, que de nombreuses générations ont traversé des heures encore plus tragiques que celles que nous vivons. Donc, pas de découragement, et pour distraire et calmer votre inquiétude, astreignez-vous à une étude intellectuelle. Si vous aimez l'histoire, choisissez une époque et étudiez-la à fond. Si vos préférences vont à la philosophie, à l'art ou aux sciences, vous y trouverez aussi une détente et une sérénité indispensables.

Il m'est difficile de vous indiquer un choix de lectures. Cependant, voici quelques titres pris au hasard: *Les Lettres de Lyantey*, les livres d'histoire de J. Bainville, les romans de Pearl Buck, *La Montagne magique* de Thomas Mann, *La Mousson de Louis Bromfield*... Le crois cependant une discipline spirituelle nécessaire pour trouver dans la lecture et l'étude un remède contre l'anxiété quotidienne, et seules certaines lectures religieuses sont vraiment réconfortantes.

Chercheuse (Lausanne) à Inquiète (N° 553). — Pendant les douloureuses semaines de septembre, j'ai relu les Pages choisies d'Emma Pieczyńska, et en particulier le discours de 1915: Nous, femmes, la patrie suisse et l'œuvre de paix.

Souvent triste à Inquiète (N° 553). — Durant toutes les périodes tristes — et elles ont été nombreuses, hélas! de mon existence, j'ai toujours trouvé du réconfort dans les œuvres du pasteur Charles Wagner (L'Ami, Devant le Témoignage Invisible, Vaillance, le Long de Chemin, etc.). La voix encourageante, l'appel à l'action et à l'énergie, qui les inspirent m'ont souvent aidée à faire face au chagrin et au trouble déprimant. Essayez aussi ce remède, et à l'occasion dites-moi si vous en avez éprouvé le même bienfait que moi.

A. L. à S. B. (N° 553). — Mademoiselle, si je disposais de 3 kg de sucre sur 10 kg de fruits à conserver, je mettrais 4 kg de fruits en confiture « normale », et je conserverais 6 kg de fruits sans sucre aucun, selon un petit livre de recettes publié en 1915 quand le sucre était bien plus rare qu'aujourd'hui. La stérilisation pour les compotes, une cuisson très prolongée pour les confitures permettent parfaitement de conserver les fruits sans sucre. Voilà pour la côté pratique. Au point de vue du principe, ne pensez-vous pas que l'expérience de cette difficulté fera une bonne éducation de toutes les ménagères qui n'ont pas su se soumettre à la discipline, qui nous était imposée dès le début de l'année et répétée encore en juillet, de faire des provisions pour 2 mois? Ce n'est certes pas à ces « vierges folles » de venir se plaindre aujourd'hui de leur manque d'huile — ou de sucre, dont elles sont seules responsables!

Jacqueline S. à d'autres lectrices. — Sans doute avez-vous suivi comme moi avec intérêt l'échange d'idées entre notre rédactrice et Mme E. V.-A. à Bâle sur le devoir de nos Sociétés féminines (et par conséquent sur notre devoir individuel à chacune) de ne pas créer, par un excès de zèle en ces temps difficiles, une concurrence qui finirait par devenir déloyale à celles qui gagnent leur vie par un travail que d'autres accomplissent bénévolement. Mais il me semble qu'il est un point encore qui devrait être relevé dans la lettre de Mme E. V.-A.: puisque ces dames n'avaient point de crédit, officiel ou autre, à leur disposition pour acheter des souveniments pour les soldats, pourquoi n'ont-elles pas payé elles-mêmes ce dont elles avaient besoin, au lieu d'imposer ce sacrifice aux commerçants auprès desquels elles se sont rendues pour « mendier » suivant leur expression? Car en effet, les chemises et les chaussettes ne passent pas toutes seules sur les rayons des magasins, et les propriétaires de ceux-ci, devant payer la laine, l'étoffe, la façon, les frais généraux du magasin, etc., etc. ont été ainsi taxés bon gré, mal gré, par des personnes qui ne dépensaient rien elles-mêmes. C'est le même impôt supplémentaire que celui que prélèvent parfois encore des dames patronesses de bazars de charité, en exigeant de leurs fournisseurs une contribution en nature à leur comptoir, et en pratiquant ainsi une bienfaisance aux frais des autres! et il me semble que c'est une tendance contre laquelle se doit de réagir toutes les femmes qui réfléchissent.

été publié, et que nous pourrions de la sorte en parler plus longuement à nos lecteurs.

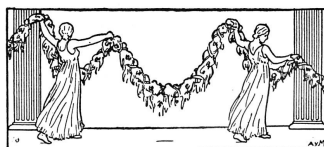
Quant à l'étude en cours sur l'action préventive contre la prostitution, si étroitement connectée avec la question du relèvement, elle a été confiée à deux spécialistes, les docteurs Cavallion (France) et Kemp (Danemark). Les idées essentielles de ce beau rapport, d'une inspiration élevée, peuvent se résumer de la sorte: la loi et la police, soutenues par l'opinion publique, peuvent entraver les agissements de ceux qui exploitent les prostituées, et peuvent empêcher de recruter des femmes par la force, ou par la ruse, et d'ac-

croître artificiellement la demande de prostituées par la publicité et la provocation. Mais l'enseignement, la protection morale de la jeunesse des deux sexes employée dans l'industrie, le commerce, et le service domestique, le développement des services sanitaires et sociaux contribuent aussi grandement à atténuer plusieurs des causes primordiales de la prostitution. N'est-il pas intéressant et significatif de voir un document officiel mettre si fortement l'accent sur les valeurs morales? et n'est-ce pas là une constatation à faire connaître?

Les débats de la Commission ont surtout porté sur la question de l'état mental des prostituées, question spécialement traitée par le docteur Kemp, et sur la protection de la jeunesse féminine contre la prostitution: missions des gares, organisation des loisirs aussi bien pour les jeunes gens que pour les jeunes filles, protection des travailleuses les plus exposées aux risques de démoralisation, et notamment des jeunes domestiques, pour lesquelles on espère que le B. I. T., à la suite de ses études, parviendra à établir un statut, etc., etc. On voit à quel point tout ceci touche de près aux préoccupations et aux programmes de nos Sociétés féminines, et, une fois de plus, nous devons répéter notre étonnement que, en Suisse notamment, l'on continue à ignorer si candidelement des études et des recherches qui constituent un si précieux apport à notre activité!

En fin de session, la Commission s'est encore occupée du projet à l'étude depuis plusieurs années de créer en Extrême-Orient un bureau de la S. d. N. destiné à aider les gouvernements de ces pays dans leur lutte contre la traite des femmes et des enfants; mais elle a dû reconnaître que les circonstances politiques actuelles n'étaient pas encore favorables à cette création, le délégué chinois lui-même s'étant rangé à ce point de vue. Hélas! si les circonstances n'étaient pas favorables en juillet, qu'en serait-il maintenant? et n'est-ce pas là encore un des cas innombrables où l'affreuse guerre, non seulement sème la ruine et la barbarie sur son chemin, mais encore fait reculer partout tout projet de progrès social, et pour combien d'années?...

E. GD.



A travers les Sociétés

Centre d'Organisation ménagère (Genève).

Il est organisé par les soins de ce groupement un cours de cuisine pratique tenant compte des restrictions alimentaires, ouvert aux maîtresses comme aux employées de maison. Ce cours a



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES

Educational civique et nationale

La Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses nous prie, au moment où s'organisent les activités d'hiver de chaque Société, de publier à nouveau cette liste de conférences et de conférences dressée par elle l'an dernier, en insistant sur l'utilité, dans les circonstances actuelles, de traiter ces diverses questions devant des auditoires féminins.

Mme BLANCHE HEGG-HOFFET, Ittigen, près Berne: *L'appel aux mères de famille suisses, l'éducation nationale dans la famille, l'éducation nationale des femmes et des jeunes filles*.

Mme CHARLES GAUTIER-PICTET, présidente de l'Association d'éducation nationale, « La Bessonne », Chêne, Genève: *Les jeux éducatifs et l'éveil du sentiment national dans la première enfance, La tâche de la mère comme éducatrice, Qu'éntendons-nous par éducation nationale?*

Mme MARGUERITE EVARD, Dr. ès lettres, présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance, Saint-Sulpice (Vaud): *Prendre conscience de notre âme nationale, La patrie n'est pas faite de hommes, Défendre l'idée suisse, dans la famille, l'école et la vie sociale, L'apport de la femme vaudoise au patrimoine national spirituel, L'apport de la femme neuchâteloise au patrimoine spirituel national*.

Mme MARGUERITE NOBS, secrétaire générale de l'Union mondiale pour la Concorde internationale, Palais Wilson, Genève: *La paix et l'éducation nationale, l'éducation nationale et internationale par l'éducation de soi-même, l'éducation nationale et internationale par l'effort individuel*.

Mme MARIANNE GAGNEBIN, présidente du Lyceum, Maillefer, 20, Neuchâtel: *La vertu éducative de notre devise nationale, Petit voyage à travers les beautés de la Suisse (avec épiscopo), Ce que racontent les châteaux suisses (avec vues d'épiscopo)*.

Mme AMMANN KRAFFT, 13, avenue Druey, Lausanne: *Comment initier au sentiment de la patrie helvétique les enfants suisses de l'étranger?*

Mme DOROTÉE BERTHOUD, femme de lettres, Areuse (Neuchâtel): *Le respect de la personnalité de l'enfant, Léopold Robert et sa mère, Du refuge huguenot au refuge du temps présent (aide aux Juifs)*.

Mme MATTER-ESTOPPEY, femme de lettres, « La Cigale », Montreux: *Clothes et gens de chez nous, L'école et la famille*.

Mme SIMONE HAUERT, femme de lettres, avenue de Cour, 47, Lausanne: *La femme suisse au travail*.

Mme MARIANNE MURET, rédactrice de l'« Almanach de la femme », Epesses (Vaud): *Le ménage est-il ennuyeux? La valeur des femmes: savoir vivre, La valeur des femmes: savoir faire, La valeur des femmes: savoir aimer*.

Mme ANTOINETTE QUINCHÉ, avocate, rue d'Etraz, 20, Lausanne: *Pourquoi nous revendiquons les droits politiques?*

Mme MARGUERITE MAIRE, lic. ès lettres, Saint-Jean, 88, Genève: *L'histoire suisse et les jeunes filles, L'apport de la femme genevoise au patrimoine spirituel national*.

Mme TH. ERNST, commissaire cantonale des Eclaircissements vaudoises, La Rosiaz, Lausanne: *L'éducation nationale et le scoutisme*.

AUTRES SUJETS À ETUDIER: Ce que représente notre patrimoine intellectuel suisse: dans les lettres romandes, allemandes, romanches et tessinoises, dans nos dialectes et patois, dans les beaux-arts: architecture, peinture, sculpture, arts mineurs, etc., dans la musique, les mélodies populaires, dans le folklore: vieilles costumes, costumes, danses populaires, etc., en philosophie, pédagogie, psychologie, sciences morales et politiques, en mathématiques, sciences naturelles, astronomie, etc., dans l'économie politique et nationale: notre place dans l'économie internationale, en matière de droit et jurisprudence, la presse suisse et la presse étrangère en Suisse.

Promenades nationales, historiques et littéraires: au pays genevois, en terre neuchâteloise, au terroir vaudois, aux sites jurassiens, dans la ville et la campagne de Fribourg, etc.

N. B. — Les Associations voudront bien traiter directement avec les oratrices, pour fixer les modalités d'organisation de chaque conférence: sujet, date, cachet et frais de voyage — et non avec notre Commission d'éducation non plus qu'à l'Alliance elle-même. A cet effet, nous donnons l'adresse de chaque oratrice; quelques conférences désirent être averties un mois d'avance.

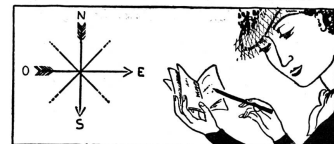
lieu à l'Institut Ménager, 7, rue de Beaumont, tous les lundis, de 15 à 18 h. Prix du cours (6 leçons): 12 fr. S'adresser à l'Institut Ménager.

Vme rapport annuel du Comité suisse des Associations s'intéressant au service domestique.

Ce très substantiel rapport — 23 pages, dont 6 en français comprennent celui de l'activité du Secrétariat romand, rend compte du travail de ce Comité. Le nouveau programme d'action élaboré pour une durée de trois ans (1937-1940) y est exposé en détail. Dans ses grandes lignes, il cherche à accroître le nombre des jeunes filles suisses se préparant au service domestique, et cela par une propagande active; à développer l'enseignement nécessaire; à obtenir une amélioration des conditions de ce travail; à favoriser la fixation de mesures d'ordre professionnel et social pour les employées de maison, ainsi que la collaboration de toutes les organisations qui s'intéressent au travail domestique.

Cet exposé est suivi d'un rapport très complet de l'activité des deux secrétariats: du suisse allemand et du suisse romand, qu'il est malheureusement impossible de résumer ici.

M.-L. P.



Garnet de la Quinzaine

Dimanche 29 octobre:

BREUSE XVII^{me} Conférence annuelle des Présidentes de Sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, 10 h. 30 précises, Hôtel du Sauvage, Aarberggasse, 41. Ordre du jour: 1. *L'action civique des femmes suisses*: Mme Vischer-Althoff (Bâle). — 2. *Le Congrès de Copenhague*: Mlle Gourd (Genève). — *Communications du Comité Central de l'Association*: Mme Leuch (Lausanne). A midi trente, repas en commun. — Invitation cordiale à tous les membres des Comités des Sections.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rue de Chêne.
et dans tous les kiosques à journaux et les dépôts de l'Agence Naville à Genève.



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité